

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : Paul Langevin Adresse : 3 Place St Eloi – 06410 Biot	DATE : Le 14/10/2021
--	-----------------------------

PARTICIPANTS :

Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)

Présents :

Sophie André (directrice), Corine Dartiguenave, Patricia Brezzo, Priscilla Boer, Faucherre Stéphanie (enseignantes)
Mme Comini, Mme Pinoche, M. Amendola, Mme Lechat (parents d'élèves titulaires)
Mme Pavan (élue mairie périscolaire), M. Bijaoui (élu mairie scolaire)

Anne Dumas Miton (responsable périscolaire), Mme Berry (mairie service scolaire)

Absents :

M. Bonnassie (service informatique), M. Pierson (travaux mairie)
Mme Carriqué, Mme Achard, Mme Simon, Mme Braut (parents d'élèves suppléants)

ORDRE DU JOUR :

- Travaux et achats mairie pour l'école
- Résultats des élections des parents d'élèves
- Point sur les effectifs de l'école
- Règlement intérieur
- PPMS
- Projets dans l'école
- Coopérative scolaire
- BCD
- Temps périscolaire
- Questions diverses

- **Travaux et achats de la mairie pour l'école**

La directrice remercie la mairie de Biot pour les dépenses engagées et les réalisations :

- Achat de mobilier
- Réfection des toilettes enfant (avec un peu de déception sur les travaux réalisés)
- Réparation de la fenêtre du fond de la classe 102

- Réfection de certains joints des fenêtres en attendant le changement des menuiseries
- Changement d'une manivelle dans la classe 103
- Clés : certaines m'ont été apportées, mais pas toutes celles qui ont été demandées. En attente
- Peinture à tableau sous le préau
- 4 tablettes pour l'utilisation de Kids Care dans les classes et abonnement à Kids Care

Point sur les travaux et achats demandés qui restent à faire :

Techniques

- Peinture classe 102 : à voir prochain budget
- Serrure portillon du jardin à changer à terme : la clôture du jardin et le portillon vont être changés. Prévus au conseil d'école d'octobre 2019, mais pas encore effectués.
- Des bancs de la cour sont à réparer (planches usées, trouées)

Informatiques

- téléphone : tous les appels des écoles du village sonnent à Langevin
- Problème de la synchronisation des tablettes (photos)

Autres

- Planter un arbre dans la cour
- Achat de bulbes pour le jardin et labourage pour nous permettre de les planter : prévu en novembre

Entretien de l'école

Entretien très bien effectué, conformément au protocole sanitaire.

Local d'entretien : Il a été fermé aux enseignants et animateurs car il avait été constaté que la porte avait été laissée ouverte. Cependant des personnes intervenant dans l'école n'ont pas la clé et leurs produits d'entretien sont entreposés à l'extérieur du local. Les personnels d'entretien doivent avoir la clé du local à leur disposition.

Poubelles de l'école : de 3 nous sommes passées à 1 poubelle de tout venant par classe. Nous en souhaiterions deux pour plus de praticité.

Election des représentants des parents d'élèves

196 inscrits et 140 votants, soit un taux de participation 71,4 %

136 suffrages exprimés pour la liste de l'APE.

La liste de l'APE est donc élue dans son intégralité.

Vote pour maintenir le vote par correspondance en 2022/2023 :

Effectifs de l'école

Quelques départs à la pré-rentree et un nouvel élève depuis septembre, total 93 élèves à ce jour.

4 classes :

2 CP à 25 élèves.

CE1 à 26 et CE1/CE2 à 25 élèves (19 + 6)

Approbation du règlement intérieur de l'école

Lecture et vote : règlement accepté à l'unanimité.

Présentation charte laïcité

PPMS

Exercices effectués

Exercice incendie, intrusion, confinement (tempête), inondation. Un travail a été mené auprès des enfants.

Il restera trois exercices réglementaires cette année (séisme, un incendie et un intrusion) au second trimestre.

Un exercice périscolaire aura lieu.

5. Projets

- Projet de l'école autour de la nature : les abeilles, festival souffleurs d'avenir, Casa Envinet (recyclage et compost), chorale d'école, spectacle, jardinage à l'école...
- Autour de la mer et de l'environnement : suivi d'Alexia Barrier et Manuel Cousin sur la transat Jacques Vabre, Virtual Regatta, et interventions sur les algues
- Robots Thymio
- Médiathèque : partenariat fort, visite d'expositions, jeux de société, ateliers philo
- Proposition de projet autour de la culture provençale
- Classe verte
- BCD : prix des incorruptibles

6. Coopérative scolaire

La commission de contrôle des comptes a contrôlé et validé les comptes 2020-2021.

Désignation de nouveaux parents délégués à la commission de contrôle des comptes : M. Amendola

Parole à Anne Dumas Miton: présentation des activités périscolaires.

Etude : de très nombreux enfants sont inscrits. La mairie rappelle qu'il s'agit d'une étude surveillée et non d'une aide aux devoirs, et que compte-tenu des forts effectifs, les devoirs ne pourront être faits dans leur totalité à l'étude.

9. Divers

- Spectacle de Noël

Budget animation mairie : réservation d'une compagnie de théâtre : Dessous de scène. Il y aura deux représentations qui auront lieu à l'école, pour permettre de respecter les contraintes sanitaires. La pièce de théâtre présentée aux enfants est « Madame Chépakoi » qui évoque la protection de la planète.

Merci à la mairie pour ce budget et pour offrir le repas à la cantine aux acteurs.

- Questions des parents

- Une enseignante a fait part lors de sa réunion de rentrée d'une grande disparité de niveau dans sa classe. Quelques semaines plus tard, quelle est la situation ? Quelles actions ont été mises en place pour les élèves les plus en difficulté ?

Dans toutes les classes de l'école il y a des élèves avec des niveaux très différents. Lors de l'élaboration des classes nous prenons en compte le niveau des enfants et nous partageons entre les classes les élèves en difficulté et aussi les élèves performants. Il y a des élèves en difficultés dans toutes les classes, et des élèves plus performants dans toutes les classes. Les enseignantes gèrent de leur mieux les différences entre enfants en aidant les enfants qui en ont besoin (chacune a ses méthodes, du matériel par exemple). Mme Brezzo présente sa façon de fonctionner actuellement avec les élèves les plus fragiles, elle précise que cela peut évoluer dans l'année.

Cependant différenciation ne veut pas dire individualisation, il n'est pas possible pour l'enseignante d'élaborer un programme individuel pour chaque enfant et les difficultés sont d'origines multiples. Les élèves les plus en difficultés doivent être suivi en dehors de l'école pour le trouble de l'apprentissage qui leur est spécifique. Pour aider ces élèves nous faisons des réunions d'équipe éducative avec la psychologue scolaire, nous proposons parfois un maintien (même si c'est rare), et nous faisons aussi si nécessaire un dossier auprès de la maison du handicap pour un accompagnement humain (mais plus de 6 mois de délai actuellement).

- Avez-vous reçu un retour concernant les demandes faites l'année dernière pour les cours de langues étrangères (italien, portugais, ture...) ?

Aucun retour de la part de l'académie, ce qui après prise d'information est courant. Etant donné que l'académie ne donne jamais suite, ces cours ne seront pas reproposés aux familles afin d'éviter des déceptions.

- Habituellement une visite médicale est organisée au sein de l'école pour les élèves de 6 ans (CP). Cette visite n'a pas eu lieu l'année dernière, est-elle prévue cette année ?

La visite médicale a lieu en GS, pas en CP.

- Le règlement intérieur précise que les jouets sont interdits dans l'école, cela ne semble pas être le cas depuis cette nouvelle rentrée, pourquoi ?

Les jouets sont interdits sur le temps scolaire, et nous faisons appliquer cette règle. Aucun problème n'est à signaler, les élèves n'ont pas de jouets en récréation ni en classe.

Cependant les animateurs du périscolaire les autorisent à la garderie. J'ai interpellé Anais Dupuis à ce sujet, mais comme il y a deux écoles sur le temps périscolaire du soir, il est compliqué d'harmoniser et pour l'instant les services périscolaires ne souhaitent pas prononcer l'interdiction des jouets.

- Y a-t-il la possibilité d'ateliers avec un intervenant musical au sein de l'école Langevin ?

Sur le temps périscolaire ce n'est pas prévu cette année. Sur le temps scolaire nous avons un projet qui n'est pas particulièrement en lien avec la musique. De plus les enseignantes font toutes de l'éducation musicale et du chant en classe. Nous avons aussi une chorale d'école.

Par contre il est normalement prévu en fin d'année (mais à confirmer) des interventions en danse et musique provençales sur le temps scolaire.

- Quel est votre retour après ces quelques semaines d'utilisation de l'application Kids Care ?

Nous sommes satisfaits même si des ajustements peuvent encore être faits, et tout le monde doit encore apprendre à bien utiliser l'application. Nous avons du mal à toucher toutes les familles, mais au moins on sait qui n'a pas lu le message.

- Concernant les fournitures scolaires, une trousse est demandée pour l'école mais une 2ème est nécessaire pour l'étude et une 3ème nécessaire pour les devoirs à la maison. Il y'a-t-il la possibilité de diminuer le nombre de fournitures scolaires ? Seriez-vous prêts à simplifier les listes de fournitures ? Ou à effectuer des achats groupés pour l'école en demandant aux parents un paiement unique par chèque.

La mairie indique qu'à l'étude il y a du matériel collectif fourni par la mairie. Il n'y a donc pas besoin d'une trousse pour l'étude.

Pour la maison, les enfants n'ont besoin que d'un crayon ou un stylo. Et pour nous il est normal d'avoir un paquet de feutres ou de crayons à la maison quand on a un enfant. Nous proposons aux familles n'ayant pas les moyens financiers d'acheter un paquet de crayons ou de feutres pour la maison de se rapprocher de nous ou de l'APE, nous pourrions leur faire un don de ce matériel.

Pour réaliser des achats groupés pour les fournitures scolaires, Mme André explique que c'est très compliqué pour une école car il faudrait faire un appel d'offre auprès de différentes entreprises. Nous suggérons donc à l'APE d'organiser la vente groupée de fournitures scolaires (les enseignantes pourront si besoin vérifier que les fournitures correspondent bien à ce qu'elles demandent). Mme Faucherre suggère à l'APE d'utiliser SCOLEO, un site internet qui permet de regrouper des achats de fournitures scolaires.

- Les cours de natation sont-ils prévus pour toutes les classes? Des parents doivent-ils être présents pour que les séances puissent avoir lieu ? Si oui, des éducateurs sportifs employés par la municipalité, comme cela se fait dans d'autres communes, pourraient-ils être présents pour ne pas pénaliser les enfants et simplifier l'organisation de ces séances ?

Il n'y a pas d'éducateur sportif employé à Biot sur le temps scolaire. Par contre la mairie finance deux activités sportives par an, et c'est aux enseignantes de choisir ces activités, parmi une liste imposée par l'éducation nationale. Certaines choisissent natation, d'autres non. Nous demandons des parents accompagnateurs pour les vestiaires uniquement (pas d'agrément nécessaire à l'école élémentaire), cela n'a jamais posé de problème ni entraîné l'annulation d'une séance. Nous demandons aussi des parents accompagnateurs pour le tennis par exemple, ou pour d'autres sorties L'essentiel à l'école élémentaire est de découvrir des activités sportives variées.

De plus il est rappelé que les enfants n'apprennent pas à nager à la piscine avec l'école. Ils apprennent à être à l'aise dans le milieu aquatique.

Fait à Biot, le 14 octobre 2021

La Présidente du Conseil d'Ecole, Sophie André

La Secrétaire de séance, Corine Dartiguenave

